Conseil d'école du 12 novembre 2024 Compte-rendu

Présents :

Mairie : Mme Sylvie Jovillard

Enseignant(e)s : Mme Hélène Guillotte, Mme Cassandra Machado, Mme Célia Morel

AESH : Mme Caroline Belair

Personnel municipal : Mme Priska Cavelier (anciennement Plasse) et Mme Cyrielle Masy-Rougier

Parents délégués : Mme Rechagnieux, Mme Mélinon, Mme Brouder

Membres du sou des écoles : Mme Rechagnieux, Mme Brouder

Invités et excusés : IEN, Mr Gourbeyre, Mme Joly

DDEN : Mr Lorenzetto

1. **Les effectifs de la rentrée 2024-2025**

L'équipe :

L'équipe éducative reste inchangée. Néanmoins, Madame Morel sera remplacée aux alentours de la rentrée de février car elle entrera en congé maternité.

Les services-civiques :

Nous avons renouvelé le dispositif service-civique rémunéré par l'éducation nationale. Ce dispositif nous a permis de recruté un binôme de service civique. L'avantage du binôme est que nous pouvons leur confier un groupe.

Notre binôme se compose de :

- Laurine Vallet, candidate au concours d'ATSEM.
- Marine Sutter, candidate au CRPE et future professeure des écoles.

Elles nous sont d'une aide précieuse au quotidien et nous permettent d'accroître notre impact pédagogique en travaillant en petits groupes.

A titre d'exemple :

- En maternelle, elles dirigent un atelier chacune à l'accueil (sur l'écriture, la production d'écrits, le langage, les mathématiques).
- Elles animent des séances de motricité en demi-groupe. Ce qui permet d'avoir des séances adaptées aux différentes tranches d'âges, et un fort impact pédagogique sur les élèves.
- Elles conduisent un atelier pédagogique avec l'un des groupe du triple niveau.

Les élèves :

Nous avons **59 élèves** dans l'école actuellement :

20 élèves en classe de maternelle	**16 élèves en classe de CP-CE1**	**23 élèves en classe de CE2-CM1-CM2**
1 TPS (scolarisée fin janvier 2025) 6 PS 5 MS 8 GS	6 CP 10 CE1	11 CE2 5 CM1 7 CM2

Un départ d'une fratrie de 2 enfants nous a été annoncé pour le retour des vacances de décembre-janvier (déménagement à l'étranger). L'effectif descendrait à 57 élèves. Mais il sera compensé par 2 autres arrivants en maternelle pour le mois d'avril.

2. **La sécurité :**

- Un exercice incendie a été réalisé à 15h30, le vendredi 13 septembre. Un second aura lieu le vendredi 22 novembre à 11h30.

Conditions :
Le personnel et les élèves sont prévenus.
Mme GUILLOTTE, directrice de l'élémentaire a déclenché l'alarme et a procédé au réarmement du système.

Déroulement :
·Temps mis en maternelle : 1 minute 18 secondes
CP-CE1 : 1 minute et 5 secondes
CE2-CM1-CM2 : 1 minutes et 7 secondes

Constats :
- L'exercice s'est très bien déroulé. Les groupes sont sortis tranquillement accompagnés de leur enseignant et ont rejoint le lieu désigné.
- Le signal sonore a bien été entendu.
- Évacuations sans problème particulier

Depuis, une réunion entre l'équipe pédagogique et madame Jovillard a eu lieu. Le point de ralliement a été déplacé, il ne sera plus sous le préau qui présente un trop grand risque mais dans la cour des grands.

Le périscolaire a également réalisé un exercice incendie sur le temps de la cantine le mardi 5 novembre et un exercice PPMS (intrusion et risques majeurs) aujourd'hui.

- Un exercice de confinement lié à une intrusion a été réalisé le jeudi 17 octobre. Il s'est bien déroulé.
- Un exercice lié aux risques majeurs sera réalisé le vendredi 10 janvier à 11h15. L'hypothèse retenue sera celle d'un risque chimique. Ainsi, nous resterons confinés

dans nos bâtiments respectifs, nous couperons le disjoncteur et fermerons les fenêtres et portes. Mais nous continuerons à travailler.

3. **Les projet de classes**

Les projets de la classe de Madame Morel	Les projets de la classe de Madame Machado	Les projets de la classe de Madame Guillotte
Lecture du Petit Prince Suivi du Vendée Globe Journal de la classe	Thème du voyage : un continent par période P1 : Europe P2 : Amérique	Nous travaillons sur la structuration du temps et de l'espace. Notre fil conducteur est le Petit Prince. Il permet de mettre en lien le système solaire dans la construction du temps. Notre projet musical est également construit autour de la découverte du Petit Prince.

Mise en place d'un cahier culturel :

Nous avons également mis en place notre cahier culturel qui suivra les élèves à travers toute leur scolarité à Légny. Ils repartiront avec dès leur départ de l'école. Nous vous les ferons passer avant les vacances d'été.

La grande lessive :

Nous participerons à la session du printemps pour sa 36ème édition, le 20 mars 2025, sur le thème pareil/pas pareil.

4. **La classe transplantée pour les élèves de cycle 2 et 3**

Lieu : Bully (près de Roanne)
Date : du mercredi 15 au vendredi 17 janvier

Objectif pédagogique : construire des apprentissages autour d'une langue vivante (l'anglais)

Impact sur les élèves : s'immerger dans la culture anglaise afin d'y associer un souvenir heureux impactant positivement les apprentissages de cette langue et l'envie d'apprendre une langue vivante.

Financement : le sou des écoles financera une grande partie (soit 130 euros par enfant)
Le reste à charge des famille sera de 58 euros par enfant.
La mairie financera le trajet en bus (soit 1315€)

Préparation et communication avec les familles : une réunion d'information a eu lieu le 3 décembre à 18h par Madame Morel et Madame Machado.

5. **Les sorties et évènements annuels**

Il est prévu une sortie pédagogique pour les maternelles. Le devis est en cours de validation. La date sera probablement en juillet. Il s'agit d'une sortie à la journée à la ferme pédagogique des bambins (St Georges de Reneins). Nous visiterons la ferme, nous nourrirons les animaux et nous fabriquerons du beurre. Il y a une salle adaptée pour le pique-nique si les conditions météo ne permettent pas de déjeuner dehors.

L'objectif pédagogique : découvrir les animaux de la ferme et la vie à la ferme en lien avec les apprentissages de classe. La sortie sera précédée d'une étude d'album autour de la vie à la ferme ainsi qu'un travail sur le nom des animaux (mâle, femelle et bébé).

L'impact d'une sortie chez les élèves : créer des souvenirs heureux et concrets permettant de faire le lien avec les apprentissages.

Pour les cycle 2 et 3, il n'y aura pas d'autres sorties cette année, en raison du budget conséquent pour la classe transplantée.

6. **L'USEP**

Cette année, les classes cycle 2 et 3 ne renouvelleront pas la participation à l'USEP.

Les raisons : Les enseignantes ont préféré utiliser la budget alloué par le Sou pour aider les familles au paiement de la classe transplantée.

7. **Les élections des délégués des parents d'élèves**

Les délégués des parents d'élèves ont été élus avec un taux de participation de 69,62%.

Classe de CE2-CM1-CM2	Classe de CP-CE1	Classe des maternelles
Madame MELINON Supplée par Madame LUCENET	Madame RECHAGNEUX Supplée par Madame BROUDER	Madame FAURE Supplée par Madame BONNARD

Soit 55 parents votants sur les 79 inscrits.
Un suffrage exprimé de 54 votes et 1 vote nul.

Le rôle des délégués des parents d'élèves :

- Recueillir vos questions, vos constats et pouvoir les remonter lors du conseil d'école à l'équipe pédagogique et à la mairie. Cela de façon anonyme.

- Intervenir dans la médiation ou vous représenter lors d'un rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.

8. **Le sou des écoles**

Un bureau a été refondé, il se compose des membres suivants :

- Sarah RECHAGNIEUX : Présidente
- Jonathan PROTON : Vice-président
- Émilie FEDOLLIÈRE : Trésorière
- Marianne BROUDER : Vice trésorière
- Epona DEYDIER : Secrétaire
- Lolita MOLLIÈRE : Vice-secrétaire
- Jennifer LUCENET: Membre du bureau

Le rôle des délégués du sou des écoles et l'impact pédagogique :

S'engager dans les évènements de la vie de l'école afin de récolter de l'argent pour soutenir les actions pédagogiques des enseignants :

-les sorties pédagogiques
-du matériel de jardinage, sportif
-offrir des moments de vie heureux à vos enfants (le spectacle de Noël …)
-organiser une kermesse …

9. Le règlement d'intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur est de nouveau soumis au vote. Un nouveau point est débattu à cette rentrée : les objets connectés et en particulier les téléphones portables.

Ils seront maintenant confisqués car il est bien stipulé dans le règlement intérieur qu'ils sont interdits. Il faudra convenir d'un rendez-vous avec l'enseignante et un parent pour récupérer l'objet confisqué.

10. La cantine

Comme sur les temps pédagogique. Nous rappelons qu'il existe un règlement aussi pour la cantine.

Depuis la rentrée, la mairie a fait appel à un autre prestataire.

Il est rappelé qu'en cas de non-respect du règlement les élèves recevront un avertissement pouvant mené à l'exclusion temporaire puis définitive si récidive.

11. Le ménage dans les classes

-Les poubelles peuvent-elle être vidées chaque jour (dans les classes comme dans la salle des maîtres) ?
-Les jeux des armoires nettoyées peuvent-ils être remis en place à la rentrée après le ménage afin que ce rangement ne soit pas à la charge de l'enseignant le matin de la rentrée ?
- Laver les bureaux tous les jours, laver les tableaux au moins une fois par semaine.

Madame Cyrielle Masy-Rougier évoque un manque de temps et des nouvelles tâches liées à la cantine qui lui ont été rajoutées.
Madame Priska Cavelier (anciennement Plasse) rappelle également qu'elle se donne au maximum et qu'elle ne peut pas en faire plus. Il y a beaucoup de choses à nettoyer et de petites manipulations qui prennent du temps.

12. Questions des parents d'élèves rapportées par les délégués

Pour le périscolaire:

- retour positif sur le changement du prestataire. Les enfants apprécient les repas de la cantine. Le repas sans viande est aussi très apprécié.
- Est-il possible d'uniformiser l'envoi des factures de la cantine? Certains parents les reçoivent via mail, d'autres par voie postale et d'autres par l'intermédiaire de leurs enfants. Uniquement la facture du mois de juillet est envoyée par voie postale car l'école est fermée. Le choix se fait en début d'année par les familles.

Pour le temps scolaire:

Nous avons reçu des remarques qui peuvent être constructives concernant la préparation des élèves qui entreront au collège l'année prochaine. Il semblerait que la partie rédaction en français ne soit pas bien intégrée par les élèves, qui rencontrent souvent des difficultés à savoir comment s'y prendre. Serait-il envisageable de travailler sur cette notion au cours de l'année de CM2 pour les aider à acquérir ces compétences essentielles ?

Nous avons eu une formation sur la production d'écrit l'année dernière, que nous mettons en place cette année.
Madame Morel rappelle également que les attendus entre la sixième et le CM2 ne sont pas les même et que la marche existante persistera.

Il est rappelé que les parents n'ont pas à intervenir dans la pédagogie des enseignants.
Les remarques individuelles n'ont pas à être abordées en conseil d'école. Les enseignantes restent disponibles et vous pouvez les rencontrer pour échanger lors d'un rendez-vous. Les questions individuelles ne seront plus remontées lors des prochains conseils.

Les élèves pratiquent l'autocorrection et échangent avec leurs camarades pour se corriger mutuellement, ce qui est une démarche positive. Toutefois, nous avons constaté que certaines fautes persistent, ce qui peut limiter leur compréhension des erreurs commises et rendre plus difficile l'assimilation des bonnes pratiques en matière d'orthographe. Une approche complémentaire pourrait être envisagée pour les aider à mieux intégrer les règles et progresser durablement.

L'autocorrection encadrée n'est pas la seule approche mise en place : l'enseignante corrige également et une correction collective et explicative est faite.

Nous souhaitons également partager avec vous les retours positifs des parents des enfants récemment entrés au collège. Le niveau des élèves venant de Légny est jugé plutôt bon, ce qui témoigne de la qualité de leur préparation.

Madame Morel remercie pour ce retour.

Date du prochain conseil d'école : mardi 18 mars 2025 à 18h00

Le conseil d'école est clos à 19h15.

Madame Rechagnieux, représentant les parents élus	Madame Guillotte, la directrice